Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261012-2026_1012_108-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
12 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 06 octobre 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 29

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Marc-Olivier FERRAND M. Maël GOUTTEBARGE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de M. Marc-Olivier FERRAND à M. Yves FÉREY
Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET

OBJET : 2026/1012/108 : BUDGET PARTICIPATIF : COMITÉ DE SUIVI – DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COLLÈGE ÉLUS ET TIRAGE AU SORT DES MEMBRES DU COLLÈGE HABITANTS.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261012-2026_1012_108-DE

Madame Marie-Christine JOLIET, conseillère municipale déléguée au budget participatif et aux relations avec les associations de solidarité, rappelle aux membres du Conseil municipal que conformément à la délibération n° 2026/0921/095 du Conseil municipal en date du 21 septembre 2026, le nouveau règlement intérieur du Budget participatif a été adopté par l'assemblée délibérante. Celui-ci précise que le comité de suivi du Budget participatif est composé comme suit :

- **6 élus membres du Conseil municipal**

Chaque groupe minoritaire ayant choisi un représentant de son équipe, la désignation des membres du collège élus est la suivante :

1. Yves FÉREY, Maire
2. Marie Christine JOLIET, élue en charge du budget participatif,
3. Isabelle LE MARCHAND, élue en charge de la jeunesse,
4. Yvan LAGADEUC, élu en charge de la transition écologique et du développement soutenable,
5. Béatrice VALETTE, élue du groupe minoritaire *Melesse, notre avenir*,
6. Marion LOIRAT, élue du groupe minoritaire *Synergie Melessienne*.

- **6 habitants qui ont fait acte de candidature auprès de la mairie**

À la suite d'un appel à candidature lancé en juillet 2026 pour intégrer le collège habitants, 8 citoyens ont souhaité rejoindre le comité de suivi. Conformément au règlement intérieur, un tirage au sort est effectué afin de désigner les 6 membres titulaires et les 2 suppléants.

Le tirage au sort donne le résultat suivant :

Titulaires	Suppléants
Mme Laurence BLANCHARD Mme Annabelle BERHAULT M. Quentin RANÇON M. Marcel JORET M. Olivier RAFFRAY Mme Catherine CARAU	M. Yves LE BOUDER M. Bruno LIS

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520

La secrétaire de séance,

Mme Marie-Christine JOLIET

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520